

## Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives :

# Le Tchad s'engage aux publications exigées par l'ITIE

Dans une lettre adressée le 20 mars 2018, au président du conseil d'Administration (PCA) de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE internationale), résidant à Oslo (Norvège), le ministre du Pétrole et de l'Energie, maître Béchir Madet, président du Haut Comité National de l'ITIE au Tchad, réaffirme l'engagement du pays «à continuer la mise en œuvre de l'ITIE, malgré le contexte économique et financier difficile» consécutif à la chute du prix du pétrole et «aux engagements financiers du Tchad vis-à-vis de Glencore.»

Par cet engagement formel du Tchad, écrit le ministre du Pétrole et de l'Energie, le gouvernement prend la décision de publier, au niveau du secteur pétrolier, les contrats de concession et les contrats de partage de production. La lettre de maître Béchir Madet

engage aussi le Tchad à prendre la décision de publier les anciens contrats financiers de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). S'agissant du contrat consolidé en vigueur, le ministre du Pétrole et de l'Energie promet que les principales informations seront publiées dans le rapport de l'ITIE.

### Un cadre pétrolier déjà dans le PND

Dans le cadre de la publication des propriétés réelles, une feuille de route a été établie pour leur divulgation en 2020. Mais, d'ores et déjà, les informations sur les propriétaires légaux sont disponibles. Maître Béchir Madet rassure que, pour le cadastre pétrolier, le gouvernement du Tchad a planifié sa mise en place dans le cadre du Plan National de Développement (PND), dont l'effectivité est prévue au 31 décembre 2019.

Le Tchad, qui a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), en octobre 2007, a atteint le statut de «Pays conforme» en octobre 2014.  
G.N.S.I

### Le Progrès

Quotidien d'informations générale

Email: [quotidienleprogres3@yahoo.fr](mailto:quotidienleprogres3@yahoo.fr)

B.P. 3 055 Tél. 22.51.55.86.

N'Djaména (Tchad)

Directeur de Publication :

Abdérmane Barka

Imprimerie : Aubaine Graphic

Le Progrès n°4798

## Publication des contrats pétroliers et mise en œuvre de l'ITIE :

# L'ITIE internationale adoube le Tchad

Suite à la lettre du ministre du Pétrole et de l'Energie, maître Béchir Madet, président du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Tchad, adressée le 20 mars dernier, le président du conseil d'Administration (PCA) de l'ITIE internationale, M. Fredrik Reinhold, résidant à Oslo (Norvège), par le biais de M. Jonas Moberg, directeur exécutif du secrétariat international, se félicite de l'engagement du gouvernement du Tchad à poursuivre la mise en œuvre de l'initiative.

### Des efforts dans la publication des données

Par cette lettre de M. Jonas Moberg, le secrétariat international de l'ITIE se tient à la disposition du gouvernement du Tchad et de l'ITIE-Tchad, pour tout appui dans le cadre de sa validation dans les mois qui suivront. Dans le cadre de la préparation

de la validation du Tchad, qui doit démarrer le 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'ITIE internationale encourage toutes les parties prenantes au sein du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad à redoubler d'efforts dans la publication des données ITIE, la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de publication des contrats et la mise en œuvre de la feuille de route sur la divulgation de la propriété réelle.

Selon les termes de cette lettre, le Tchad, plus précisément les représentants de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), constituent des membres clés du groupe de travail de l'ITIE sur la thématique du commerce des matières premières, aux côtés de leurs pairs représentant des entreprises nationales du pétrole du Cameroun, du Ghana, de l'Indonésie et de la Norvège.

G.N.S.N.

① - quotidien LE PROGRES n° 4798 du 28/03/2018.

② - quotidien LE PROGRES n° 4807 du 11/04/2018.